

SOIN NON PROGRAMMÉ KINÉSITHÉRAPEUTE (SNP)

UNE PRISE EN CHARGE RAPIDE POUR VOTRE PATIENT !



Votre patient a besoin d'une prise en charge par un kinésithérapeute mais :

- il n'a pas de kinésithérapeute
- il a besoin d'une prise en charge rapide



Il peut contacter un kinésithérapeute sur le territoire choletais pour rentrer dans le dispositif SNP kiné.



Le kinésithérapeute contactera le SNP et la prise de rendez-vous se fera dans la semaine.

